

Réf: Dossier 391747

Avis de constitution

SOCIETE « NOVASTRAT »

Siège Abidjan, Koumassi remblais, en face de la
station PETROCI, ilot 84, lot 1123, Lot 1123, Ilot 84

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/01/2025 et enregistrés au CEPICI le 27/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOVASTRAT »

Objet : Conseil ; Accompagnement ; Digitalisation ;
Prestations de service divers.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi remblais, en face de la
station PETROCI, ilot 84, lot 1123, Lot 1123, Ilot 84

Dirigeant(s) M KABLAN SERGE-EMMANUEL FAINTHINE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02777 du 13/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16417/GTCA/RC/2025 du 13/03/2025

